

Procès-verbal n° 08 de la réunion du Conseil d'Administration du 28 octobre 2014

Présents : Mmes B. Bresmal, I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), M. Collard (*Trésorier général*), P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet, B. Scherpereel, JP Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusé : J. Ringlet (*raison médicale*);

La réunion, qui débute à 18 heures, se tient à Jambes

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13/10/2014

Le procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2014 publié dans la newsletter 557 du 24/10/2014 est approuvé sans remarques par les membres du Conseil d'administration.

2. Suivi des décisions du CDA

2.1. Suivi des décisions des dernières réunions du CDA

Les membres du CDA ont pris connaissance des courriers expédiés par le secrétaire général

3. Assemblée générale du 29 novembre 2014

3.1. Ordre du jour

L'ordre du jour adapté est présenté. Suite à la demande du conseil d'administration, la commission législative a formulé une interprétation de l'article PC53, qui sera proposée au vote de l'assemblée.

3.2. Budget 2015

Le trésorier général a transmis le budget. Le document est parcouru, département par département, commenté et corrigé en séance. Une dernière réunion aura lieu le mercredi 29 octobre avec le directeur technique pour affiner le poste 5000.

3.3. Propositions de modifications statutaires en urgence

Certaines modifications seront présentées à l'assemblée générale.

4. Informatisation

4.1. Etat de la situation au niveau AWBB

- Administratif : Tout est en ordre – accès à créer par le SG – test lors de la prochaine réunion
- Sportif : calendrier & résultats
- Comptable (gestion des notes de frais) : Problème au niveau de la TVA – En cours – login et mot de passe à attribuer – déterminer les approbations

- Publication des décisions judiciaires : en priorité

4.2. Etat de la situation au niveau FRBB (résultats)

Un canevas est créé et l'étude des accès en cours – en phase de test actuellement.

5. Exercice des compétences administratives du CDA

5.1. Demande de dérogation BC Tilff – Mehdi AJLANI

Le conseil d'administration a reçu une requête du club qui demande de faire descendre le joueur de P1 vers l'équipe P3. Or le club possède également une équipe P2. Suite à l'interprétation de l'article PC 53 formulée par la commission législative, suivant laquelle « *Un joueur figurant sur la liste de l'équipe de la division supérieure peut être aligné, sous réserve d'inscription sur une liste complémentaire envoyée au SG de l'AWBB et de la FRBB, le cas échéant, dans une équipe d'une division inférieure (et non dans l'équipe de la division inférieure) s'il n'a pas encore disputé de rencontres officielles. Cette qualification est immédiate et définitive, le joueur concerné n'étant plus qualifié pour l'équipe d'une division supérieure...* » le conseil d'administration décide d'accéder à la demande du club. Le nécessaire sera effectué dans la base de données.

5.2. Réclamation club ABC Péronnes-joueur Alexis François

Après examen de la situation et demande de documents auprès du procureur régional, le conseil d'administration décide de transmettre le dossier au Conseil Judiciaire Provincial.

5.3. Demande de désaffiliation administrative Lucas GREGEL

Le conseil d'administration a reçu une requête du club RBC Montagnard qui demande que le joueur puisse évoluer chez eux cette saison et ce malgré, le refus du club d'origine. Un dernier contact téléphonique a été pris avec les dirigeants du club de Thuin-Lobbes. Le conseil d'administration met le dossier en continuation et confie la mission au secrétaire général de rencontrer les dirigeants du club de Thuin-Lobbes.

5.4. Situation au club Bulls Philippeville (Suite et fin)

Suite à un différend important entre certains membres du club, il est demandé au conseil d'administration une désaffiliation administrative de 4 joueurs cadets constituant une partie de l'équipe « juniors » du club. Le secrétaire général, accompagné du responsable du département jeunes et du président du comité provincial de Namur s'étaient rendus au club pour entendre les arguments des uns et des autres. Après réflexion et le rapport de la réunion par le secrétaire général, les membres du conseil d'administration acceptent, à la majorité, la demande reçue. Les joueurs ne pourront toutefois évoluer dans un autre club qu'en équipe Cadets.

Le secrétaire général est chargé de la communication de la décision du CDA.

6. Dossiers administratifs

6.1. Dossier Ethias

La signature de la convention est imminente, vu l'accord de toutes les parties.

6.2. Plan-programme 2015

En cours de réalisation par le directeur technique et sera rentré dans les temps.

7. Activités des départements

7.1. Département 3&3

7.1.1. Affectation du solde du matériel

Compte tenu du nombre de clubs qui n'ont pas répondu, le conseil d'administration décide de lancer un dernier appel aux clubs avant d'envisager l'affectation du solde.

7.2. Département championnat

7.2.1. Courrier du CRD

Suite au courrier du conseil régional de discipline relatif à l'intervention d'un membre du département championnat lors du traitement d'un dossier, le conseil d'administration décide d'adresser de vives recommandations audit membre du département et charge la présidente de mettre la gestion et les modalités de prise de décisions du département engageant l'AWBB à l'ordre du jour de la prochaine réunion du département.

7.2.2. Dossier CEP FLEURUS

Le conseil d'administration prend acte de la décision des 3 clubs bénéficiaires de renoncer au bénéfice de la sanction administrative et confirme le classement adapté de la compétition.

7.2.3. Dossier ROYAL 4

Le dossier relatif à une question de contrôle des formalités avant match est mis en continuation.

8. Nouvelles de la FRBB

8.1. Echos de la VBL

Par courrier du 21 octobre 2014 adressé à tous les clubs évoluant en nationale, la FRBB a confirmé son souhait de maintenir une compétition nationale et son accord d'en revoir les structures

8.2. Réunion d'information du 30 octobre 2014

Par ailleurs, une réunion d'information est programmée le 30 octobre 2014. Les membres du CDA sont conviés à y assister.

La réunion se termine à 22 heures 40

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général